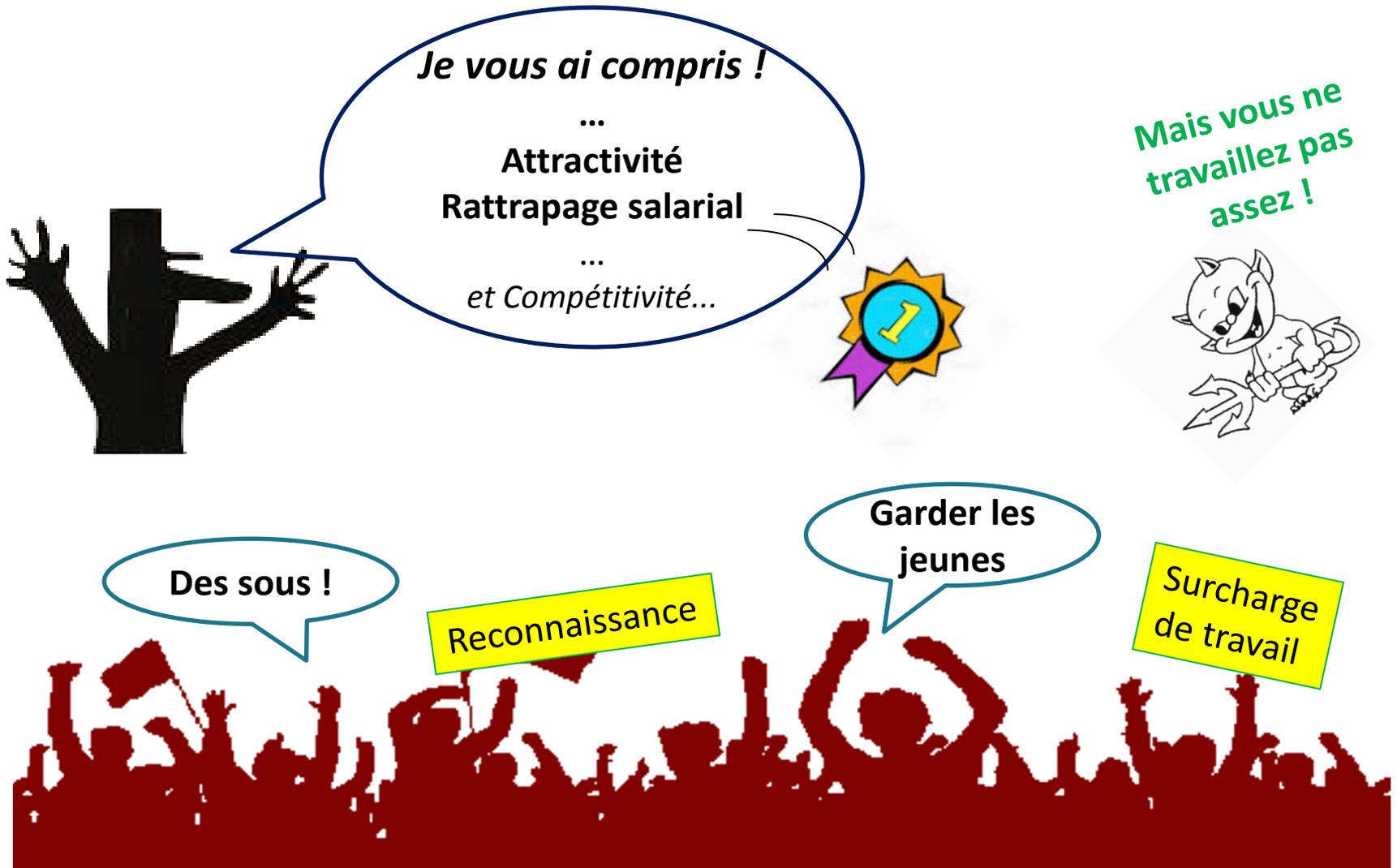


NAO : Une communication difficile...



Des discours aux actes



Le problème c'est les salaires !

Il faudrait travailler encore plus pour gagner plus ? C'est un leurre, les salaires n'ont jamais cessé de diminuer depuis 1990 à l'ONERA...

A l'IRSN, pas de gel des salaires lors du passage aux 35h. Au CNES, des grilles salariales transparentes avec des niveaux mini d'embauches de jeunes diplômés.

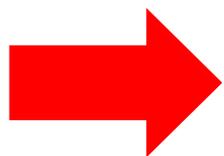
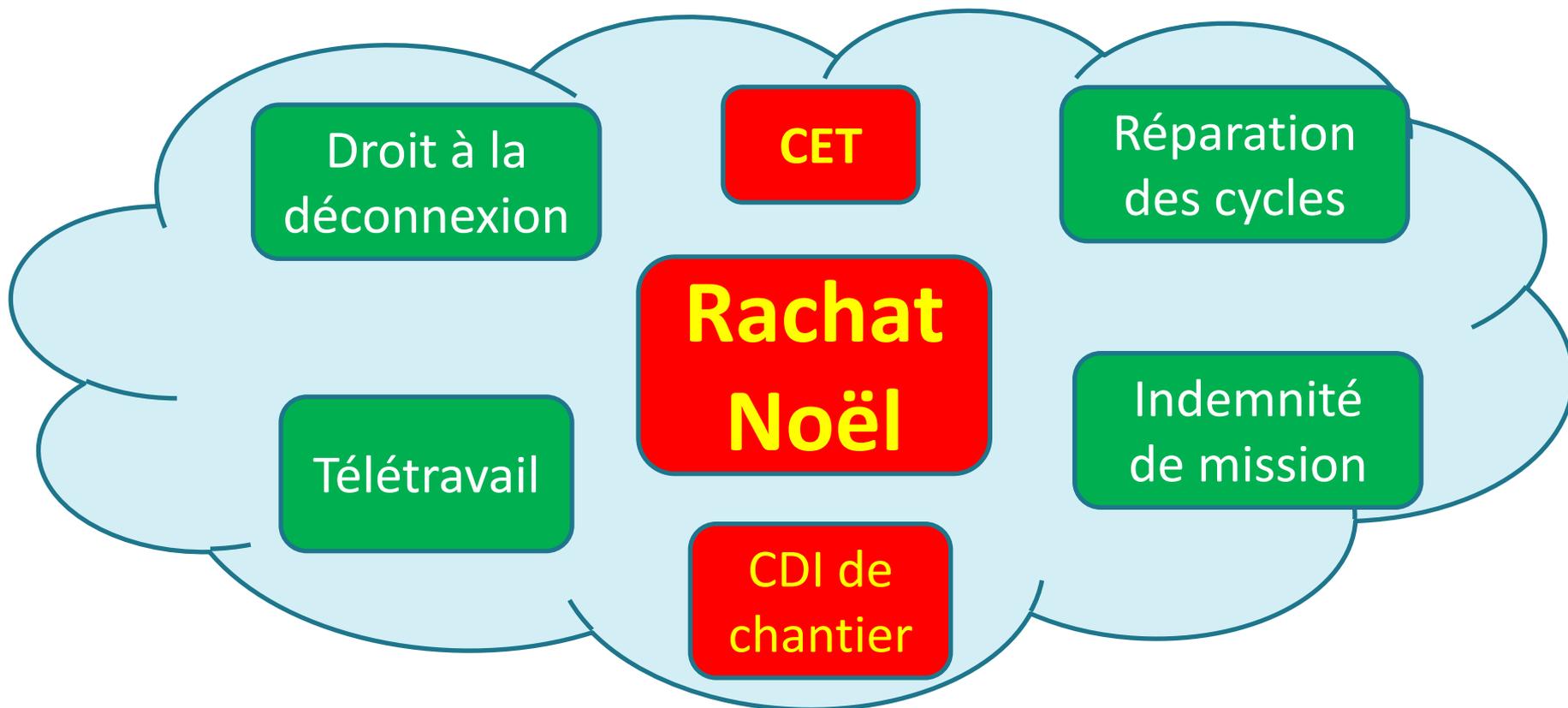
Et à l'ONERA ? → Baisse constatée des rémunérations en euros constants entre 1990 et 2020 :
-18,5% (pos. 1), -15,8% (pos. 2), -15% (pos. 3A), -8% (pos. 3B) et -1% (pos. 3C)
-25% (coef. 270), -19,5% (coef. 290), -15% (coef. 315 à 365), -12% (coef. 395)

Dès lors, quelle confiance dans une réelle volonté de revalorisation des salaires ?
Ne s'agit-il pas d'un rattrapage nécessaire pour conserver une attractivité ?

Défendons nos rémunérations par **l'augmentation des salaires sans conditions !**
La reconnaissance passe par là !



« un ensemble cohérent » ?



Un grand fourretout avec quelques carottes pour faire passer la pilule du « *Travaillez Plus!* »

« Vous ne travaillez pas assez! »

➤ Temps théorique : 1544 h/an

- Accord ARTT 1999 + lundi pentecôte, et le Secrétaire Général en négo

➤ Objectif direction : 1607 h/an

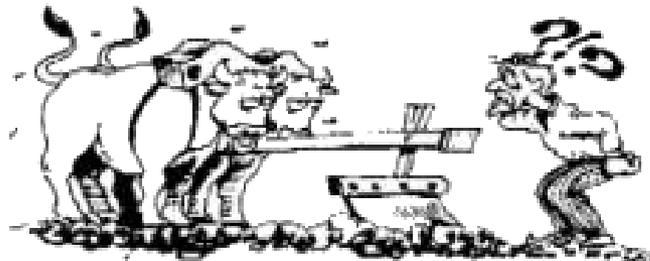
➤ Problèmes:

- Le temps de travail effectif n'est pas mesuré (obligatoire depuis **20 ans** !)
- Nombreux témoignages d'importants débordements d'horaires, y compris par des directeurs devant le CCE/CSEC
- Noël est racheté sur une base de 1820h/an

➤ Alors, travaille-t-on plus ou moins que 1607 h/an ?

- Négociations sur les modalités d'aménagement et de décompte du temps de travail prévues en 2021 (avec mise en avant des forfaits jours)

=> Réponse pas avant 2022 ... Après l'augmentation du temps de travail



Noël racheté au rabais

ou les calculs biaisés de la direction

➤ Aujourd'hui

- 1544h/an

➤ Demain

- + 4,6j = 36h, soit +**2,32%** de temps de travail
(+2,39% pour ceux qui ont la 6^e semaine d'ancienneté)

=> Noël est racheté à **2,4% ***

➤ Il n'y a pas de rachat « arrondi à 5 jours »

(Rachat 5j = 2,53%)

Et au passage, la ½ JARTT induite par cette semaine supplémentaire passe à la trappe

➤ Il n'y a pas de majoration +25%

(rachat 5j et 25% = +3,12%)

(*) Pour ses calculs, la direction prend la référence de 1820h/an (52 semaines*35h =1820) qui intègre tous les congés et jours fériés.

Attention! 2,5% c'est pour la part de masse salariale consacrée au rachat, les tableaux de la com direction donnent +2,4% (obtenu avec 5j=35h, soit $35/1820*1,25 = 2,4\%$)

Où est l'attractivité?

➤ Petits salaires et précarité pour nos futurs collègues

- Salaires d'embauches et minima non réévalués des 2,4% du rachat de Noël (appliqué en 2021...quid de la politique salariale 2021 ?)
- Rachat Noël = 50 postes à temps plein !
- CDI de chantier : une vingtaine d'embauche par an, près de la moitié des embauches CDI

CDI de chantier versus CDD, intérim, sociétés de service :

+ de précarité (pas de temps minimum) - d'indemnité de fin de mission

➤ Rétroactivité pour les séniors (et ceux qui ont placé des jours)

- Vous avez converti votre prime en CET en escomptant les 10%+10% ?
⇒ Perdu : ça sera juste 10% sur les jours déjà placés, puis 5% pour les prochains.
- ⇒ Idem pour les CPA ou JARTT placées → 5%, avec perte d'acquisition de JARTT alors que les jours placés ont pourtant été travaillés !



La CGT défend les salariés, présents et futurs !

La CGT défend les 35h

- **Aujourd'hui, le temps de travail moyen des salariés à temps complet est supérieur à 35h**
 - **Un levier de création d'emploi**
 - **Concilier vie privée et vie professionnelle.**
 - **Rachat de Noël : un premier pas du travailler +**
 - L'augmentation du temps de travail est dans les projets du gouvernement : position dogmatique du travailler +
 - La CGT défend les salaires et conditions de travail et + d'emplois
 - Les salariés doivent avoir le choix, des dispositifs légaux existent en cas de surcharge ponctuelle du temps de travail (paiement heures sup., monétisation CET)
- ➔ **Refusons la suppression de la 6^{ème} semaine à l'ONERA !**